

CREATION D'ENTREPRISE PARCOURS MICRO



Le statut de micro-entreprise : choisir et organiser sa société sous le régime de la micro

Vous souhaitez créer votre entreprise ? Vous envisagez d'adopter le régime de la micro-entreprise ? Avec le Parcours Micro-entreprise, vous pourrez disposer des connaissances nécessaires pour lancer, gérer au quotidien et développer votre entreprise. Concrétisez votre projet avec votre Chambre de Métiers !

OBJECTIFS

- **Obtenir les premières informations** sur la micro-entreprise et vérifier si ce régime est bien adapté au projet de création d'entreprise (conditions d'accès; procédures juridiques, fiscales, sociales; chiffres d'affaires et seuils spécifiques au régime de la micro-entreprise)
- Évaluer les impacts de la création d'une micro-entreprise sur **sa vie personnelle**
- Comprendre les **mécanismes financiers élémentaires** de la micro-entreprise : nature de l'activité et calcul des charges, devis et factures, comptabilité et indicateurs de gestion
- Mettre en place une **organisation administrative et comptable** efficace pour répondre à ses obligations déclaratives et fiscales (calendrier des déclarations, faire ses télé-déclarations...)
- Préparer ses démarches et son dossier d'**immatriculation**

PROCHAINES DATES

Février 2021 : 22 et 23 février

Mars 2021 :

15 et 16 mars / 22 et 23 mars / 29 et 30 mars

Mai 2021 :

3 et 4 mai / 17 et 18 mai / 31 mai et 1er juin



DESCRIPTION

- 14 heures
- 1 QCM d'évaluation
- Exercices et mise en pratique, documentation
- 1 attestation de fin de stage

PUBLIC CONCERNÉ

- **Porteurs de projets, créateurs d'entreprises**

TARIF

- **210 €**
 - ✓ Règlement par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers, à joindre à votre bulletin d'inscription
 - ✓ Règlement par carte bancaire ou en espèces (à l'accueil de la Chambre de Métiers)

MODALITES

- Remise du bulletin d'inscription complété accompagné du règlement (ou d'un chèque de caution en cas de prise en charge).

Sans ce règlement, l'inscription ne sera pas validée.

Sans annulation dans un délai de 5 jours avant le début de la formation, les chèques de règlement seront encaissés.

Plus d'informations www.cm-marne.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
68 Boulevard Lundy - 51100 Reims

03 26 40 22 03
entreprise@cm-marne.fr

@artisanat51

CREATION D'ENTREPRISE PARCOURS MICRO



Bulletin d'inscription

CREATEUR D'ENTREPRISE

Madame / Monsieur

Nom / Nom de naissance
 Prénom
 Né(e) le à
 Adresse
 Code Postal et Ville
 Téléphone Mail@.....

VOTRE PROJET

Votre activité principale :

Autres activités envisagées :

J'autorise la CMA51 à diffuser mes coordonnées auprès de ses
partenaires : oui non

Fait à le / /

Signature



PRISE EN CHARGE

- > Consultez vos droits CPF : www.moncompteactivite.gouv.fr
- > Si des droits vous sont ouverts, validez votre inscription dans JE TROUVE UNE FORMATION ET JE M'INSCRIS
 - Indiquez : Création d'entreprise - Parcours Micro
 - Choisir : Formation en Centre
 - Indiquez : Reims 51100
- > Si vous n'avez pas de droits, contacter le Pôle Entreprise afin d'obtenir un devis sur entreprise@cm-marne.fr / 03 26 40 22 03

ACTIVITES ARTISANALES REGLEMENTEES

- > Pour ces activités, le dossier d'inscription devra inclure, soit :
 - un diplôme de niveau V en rapport avec le métier exercé (CAP / BEP minimum) acquis dans l'Union Européenne;
 - des justificatifs de 3 années d'expérience professionnelle acquise dans l'Union Européenne.
- > Liste des activités réglementées : réparation automobile; le gros œuvre et second œuvre du Bâtiment; les réseaux fluides du Bâtiment (chauffage, génie matique); les soins de la personne esthétique, y compris extensions de cils, coiffure); le ramonage; la prothésie dentaire; les métiers de "bouche" (boulangerie, boucherie...); maréchal-ferrant; VTC et Taxi; coiffure (en salon, BP ou à domicile, CAP).
- > Vous ne savez pas si votre activité est réglementée ?

Contactez le Centre de Formalités : cfe@cm-marne.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020